

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 19 juillet 2024

## Résultats de la Compagnie de Financement Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2024

Le 19 juillet 2024, le conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence d'Éric FILLIAT, pour arrêter les comptes semestriels 2024.

\*\*\*

### **I. ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER**

Dans une économie mondiale résiliente en dépit de tensions géopolitiques croissantes, les performances de la Compagnie de Financement Foncier au 1<sup>er</sup> semestre 2024 sont restées conformes à ses orientations stratégiques, en synergie étroite avec le Groupe BPCE, ainsi qu'à ses propres engagements de gestion.

#### ▪ **Émissions d'obligations garanties**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, la Compagnie de Financement Foncier a émis 4,11 Md€ d'obligations garanties dont 3,5 Md€ sous format public *euro benchmark*.

- En avril 2024, la Compagnie de Financement Foncier a sollicité le marché primaire pour une émission double tranche de 2 Md€. Les deux tranches de 1,25 Md€ et 750 M€ ont été émises sur des durées de 3 et 8 ans. Le niveau de souscription élevé de cette transaction, en dépit de la volatilité du marché, atteste du succès de cette opération.
- En mai 2024, une émission de 1,5 Md€ a été réalisée sur une maturité de 6 ans. La diversité des allocataires de cette opération témoigne de la qualité de la base d'investisseurs de la Compagnie de Financement Foncier.

La diversification en devises, proposée par la Compagnie de Financement Foncier, s'est de nouveau matérialisée avec : en janvier, une émission en CHF d'une contrevaletur, en date d'opération, de 161 M€ et, en février, une émission en USD d'une contrevaletur, en date d'opération, de 139 M€.

Toujours à l'écoute du marché et de ses investisseurs, la Compagnie de Financement Foncier a fait une entrée remarquée sur le marché des *Social Bonds* : son émission inaugurale d'octobre 2023 a reçu, en avril 2024, le premier prix dans la catégorie « *Social Covered Bond of the Year* » des *Sustainable debt Awards 2024*.

#### ▪ **Refinancement de créances du Groupe BPCE**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, conformément à ses orientations stratégiques et malgré un contexte de forte volatilité des taux, la Compagnie de Financement Foncier a refinancé un montant total de 2,466 Md€ de créances pour les établissements du Groupe BPCE. Un refinancement spécifique de prêts garantis par l'Etat (PGE) a par ailleurs été réalisé à hauteur de 1,375 Md€.

## II. COMPTE DE RÉSULTAT DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

<i>En millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2024</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2023</b>
<b>Marge nette d'intérêt</b>	<b>75</b>	<b>115</b>
Commissions nettes	4	7
Autres charges d'exploitation bancaire (nettes)	-1	-2
<b>Produit net bancaire</b>	<b>78</b>	<b>120</b>
Frais généraux	-27	-35
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>51</b>	<b>85</b>
Coût du risque	1	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>52</b>	<b>86</b>
Impôt sur les bénéfices	-13	-24
<b>Résultat net</b>	<b>39</b>	<b>62</b>

Le produit net bancaire s'élève à 78 M€, en retrait de 42 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Les frais généraux s'établissent à 27 M€, en diminution de 8 M€ par rapport au même semestre de l'année précédente, du fait de la baisse de la facturation des prestations réalisées par le Crédit Foncier et d'un produit au titre du retraitement de la cotisation au Fonds de résolution unique (FRU).

Le résultat brut d'exploitation atteint 51 M€.

Le coût du risque est une reprise nette de 1 M€, reflet de la qualité des encours portés au bilan de la Compagnie de Financement Foncier. Il intègre une amélioration du risque individuel et un risque collectif en reprise nette, en lien avec la baisse des encours.

La charge d'impôts globale s'élève à 13 M€.

Le résultat net s'établit à 39 M€ au 30 juin 2024 contre 62 M€ au 30 juin 2023.

## III. INFORMATIONS BILANCIELLES

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 61,4 Md€ au 30 juin 2024 contre 60,3 Md€ au 31 décembre 2023.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, conformément à la stratégie mise en place, le refinancement des établissements du Groupe BPCE a principalement porté sur le Secteur public, augmentant la proportion relative de cette nature d'actifs au bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

Au 30 juin 2024, l'encours d'obligations foncières s'élève à 53,1 Md€, dettes rattachées incluses, en augmentation par rapport au 31 décembre 2023 (51,7 Md€).

## IV. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Bien qu'exemptée d'exigences réglementaires en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* à ses bornes. Au 30 juin 2024, ce dernier demeure bien au-delà des seuils prévus par le règlement 575/2013 (CRR).

Conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier maintient un ratio de couverture de ses passifs privilégiés supérieur à 105 %.

## Annexes

\*\*\*

*Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes du Groupe BPCE applicables.*

*En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.*

*La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit, agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.*

*L'information réglementée est disponible sur le site internet <https://foncier.fr/> dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».*

### **Contact : Relations Investisseurs**

Email : [ir@foncier.fr](mailto:ir@foncier.fr)  
Tél. : +33 (0) 1 58 73 55 10